

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2012-0001/DC/SG du 11 janvier 2012 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination du président et des membres de la commission évaluation économique et santé publique

NOR : ETSX1230021S

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant valablement délibéré en sa séance du 11 janvier 2012,

Vu la loi n° 2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie ;

Vu le décret n° 2004-1139 du 26 octobre 2004 relatif à la Haute Autorité de santé ;

Vu le décret du 10 janvier 2008 portant nomination des membres du collège de la Haute Autorité de santé ;

Vu la décision du collège n° 2008-04-044/MJ du 16 avril 2008 portant règlement intérieur du collège, modifiée par la décision n° 2008-12-089/MJ du 10 décembre, la décision n° 2010-07-024/MJ du 21 juillet 2010, la décision n° 2010-10-031/MJ du 13 octobre 2010, la décision n° 2010-12-051/MJ du 9 décembre 2010, la décision n° 2011-03-056 du 9 mars 2011, la décision n° 2011-04-060/MJ du 6 avril 2011, la décision n° 2011-06-067/MJ du 15 juin 2011, la décision n° 2011-06-071/MJ du 29 juin 2011, et la décision n° 2011-09-080/MJ du 15 septembre 2011 ;

Vu les déclarations d'intérêts transmises par les candidats et leur engagement de se déporter s'ils ont des liens d'intérêt susceptibles d'être considérés comme pouvant porter atteinte à leur indépendance ;

Vu le guide des déclarations d'intérêts et de gestion des conflits d'intérêts,

Décide :

Article 1^{er}

Mme Lise Rochaix est nommée présidente de la commission évaluation économique et santé publique.

Article 2

Sont nommés vice-présidents de la commission évaluation économique et santé publique :

Catherine Le Galès-Camus.

Guy Launoy.

Article 3

Sont nommés membres de la commission évaluation économique et santé publique :

Martine Audibert.

Pascal Auquier.

Luc Baumstarck.

Daniel Benamouzig.

Martin Briot.

Marie-Odile Carrère.

Valérie Clément.

Benoit Dervaux.

Jean-Michel Josselin.

Luc Vandromme.

Olivier Lacoste.

Guy Launoy.

Jean-Claude K. Dupont.
Guillaume Lavoisy.
Catherine Le Galès-Camus.
Carine Milcent.
Philippe Mossé.
Pierre-Louis Rémy.
Françoise Roudot-Thoraval.
Catherine Sermet.
Valérie Seror.

Article 4

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 11 janvier 2012.

Pour le collège :
Le président,
PR J.-L. HAROUSSEAU